

Assemblée Générale Ordinaire – rapport des activités

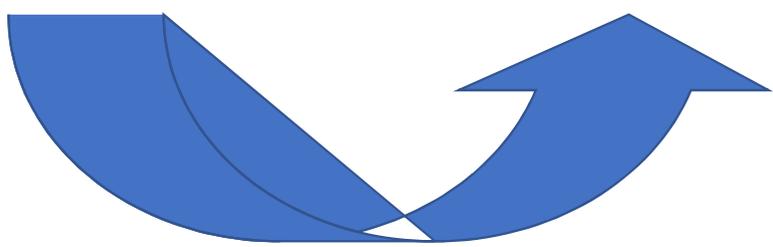
- Rachat du CHM par le groupe ECG
- Echanges avec la Socnat
- Investissements prévisionnels au CHM
- Combat pour les droits des usagers
- Rapprochement inter-associations
- Caravanes dans la zone ONF
- Gestion des déchets
- Transports publics de et vers le CHM
- Electrification des bungalows
- Echange avec les usagers

Rachat du CHM par le groupe ECG

Le 23 février 2023, European Camping Group (ECG) a finalisé le rachat de Vacanceselect



CHM MONTALIVET



Nouveau conseil d'administration de la SOCNAT

Dirigeants mandataires de SOC DE FINANCEMENT DES CENTRES DE NATURE :

Mandataires de type : Président du conseil d'administration

Depuis le 11-03-2023 **M Romain LUCAS**

Mandataires de type : Directeur général

Depuis le 17-06-2023 **M Olivier TESTARD** → directeur général de la SOCNAT

Mandataires de type : Administrateur

Depuis le 11-03-2023 **M Alain CALME** → président d'ECG

Depuis le 18-12-2020 **MME Flora ESPINOSA**

Depuis le 18-12-2020 **M Gael LAMURE**

Depuis le 11-03-2023 **M Romain LUCAS**

Echanges avec la SOCNAT

Suite à l'AG de la SOCNAT du 25 avril 2023, RSN a envoyé 2 courriers :

1/ Alain Calmé : (pas de réponse)

Interpellation sur deux points :

- un propriétaire résident devrait posséder une action à minima
- amélioration de la communication avec les associations

2/ Alain Calmé et Romain Lucas (réponse défavorable)

- le cahier des charges 2012 (courrier conjoint ADUN-MONTAMIS-RSN)

Le 2 août 2023, RSN a eu un entretien dans les bureaux du CHM avec Olivier Testard

- CDC des réunions direction CHM-associations
- autres points (voir diapos suivantes)

Investissements prévisionnels (1)

L'accueil



permis de construire déposé
en juillet 2022
Approuvé

coût: 1 million €

Investissements prévisionnels (2)

Les Thermes

permis de construire déposé
en juillet 2022
Approuvé

ce projet ne verra sans doute pas le jour



Investissements prévisionnels (3)

Le parc aquatique (photo de l'existant) :

le permis a été déposé le 19 juillet 2023

Emplacement : implantation ancienne des saisonniers
(source : mairie de Vendays)



Propriétaires de caravanes dans la zone ONF

2 mai 2023 : maître V. Beux-Prère a plaidé la cause des propriétaires de caravanes expulsés (objectif : annulation de la mise en demeure de la SOCNAT du 13.6.22 à l'égard des propriétaires dont les caravanes n'étaient pas « conformes »).

22 mai 2023 : le juge s'est déclaré incompétent

4 juillet 2023 : V. Beux-Prère a adressé un courrier à l'avocate de la SOCNAT pour obtenir l'accès des familles des propriétaires aux caravanes.

La stratégie de la direction du CHM est d'obtenir le départ volontaire des personnes concernées



Electrification des bungalows

Chronologie des faits :

-Jean-Claude Roncari refuse le devis de 3000€ imposé par la SOCNAT pour électrifier son Bungalow à Hawai 35

contradiction entre le bail et le contrat de droit d'usage de parcelle

-Il fait faire un devis par ENEDIS, dont les travaux se montent à moins de 800€

-le CHM effectue les travaux d'électrification SANS l'accord de Jean-Claude

rendez-vous avec un avocat le 11 août 2023

-A ce jour, le CHM réclame toujours les 3000€ à son épouse

Combat pour les droits des usagers (1)

- Notre plus grande activité de l'année.
- Les droits des propriétaires de bungalows et MH ne sont pas très clairs, le contrat de droit d'usage est mal rédigé.
- Nous nous avons monté une liste de questions – en bonne coopération avec Nicola et Hannes Frank !
- Nous avons cherché et trouvé un cabinet d'avocat.e.s et discuté avec eux en novembre 2022 et
- Maître Chaudessolle a répondu aux questions.
- Problème : Il n'y a pas de lois pour notre situation.

Combat pour les droits des usagers (2)

- On ne peut que s'appuyer sur les droits des consommateurs, qui donnent droit à de meilleurs décomptes sur les recettes et dépenses de la Socnat pour le CHM, et
- de factures plus détaillées pour les redevances des propriétaires des bungalows et Mobil-Homes.
- La Socnat agit abusif par ex. en excluant les associations qui ne signent pas son CdC pour les réunions entre sa direction et les associations représentatives.
- Comme cette démarche et l'appuy pour les propriétaires de caravanes dans la zone ONF nous a coûté cher on attend des subventions et davantage de dons pour pouvoir continuer la démarche.
- Merci beaucoup aux membres qui ont déjà fait des dons !

Combat pour les droits des usagers (3)

- L'idée des MontAmis, qu'un Cahier des Charges – établi par la Socnat et la commune de Vendays-Montalivet en 2012 – soit encore valable, nous semble intéressante.
- Le CHM, est-il une copropriété entre la Socnat et les propriétaires des bungalows et Mobil-Homes ?
- Ca donnerait beaucoup plus de droits vis-à-vis la Socnat qui devrait travailler pour les membres de cette copropriété et ne pas seulement en faveur du groupe.
- Nous sommes ouverts à cette idée. Mais pour s'appuyer sur elle, il faut une vérification par un avocat.
- A nous de décider quelle route nous prenons...

Rapprochement inter-associations

- Beaucoup d'usagers du CHM demandent pourquoi 5 associations représentatives au lieu d'une
- Raisons : différentes histoires et cultures, de forts leaders
- Rapprochement bref avec ANM en début de l'année.
- Coopération plus étroite avec ADUN et MontAmis depuis quelques années.
- Réunions mensuelles avec le deux – fusion après un an ?
- RDV avec le président des Montafreunde début septembre.
- Idée : un conseil élu par les usagers.

Pour l'amélioration des transports publics (1)

- Depuis quelques années RSN milite pour une meilleure desserte du CHM par train et car.
- Grace à nous des cars passent devant le CHM pendant toute l'année.
- Souvent pas de bonnes correspondances à la gare de Lesparre.
- Renforcement des activités en 2022 – développement d'un concept pour le Nord Médoc en coopération avec plusieurs associations et d'un flyer.
- RDVs avec maires et élus – promesse de bonnes correspondances en novembre 2022.
- L'horaire d'été 2023 avec 3 à 4 trajets par jour dans les deux sens.

Pour l'amélioration des transports publics (2)

- Espoir pour une continuation de la bonne desserte à partir de septembre.
- Table ronde annoncé par la Communauté des Communes.
- Service de RSN pour les usagers du CHM :
 - informations détaillées et actuelles sur notre site web
 - tableaux actuels avec les correspondances entre Paris, Bordeaux, Lesparre et le CHM et la commune (OT) – à trouver à l'accueil du CHM et en ligne
- Pas encore publié sur le site du CHM, mais sur le site des Montafreunde.

Collecte des déchets au CHM (1)

- Depuis 2022 le SMICOTOM refuse de collecter les ordures ménagères dans le CHM
- La Socnat s'est chargé de faire la collecte et demande 120€ par an de chaque propriétaire de bungalow et Mobil-Home
- RSN comme les autres associations ont conseillé les usagers de ne pas payer cette somme, parce que le calcul de la Socnat n'était pas compréhensible et il n'était pas clair si en revanche le TEOM serait arrêté
- RSN a porté plainte avec les autres associations contre le SMICOTOM pour rétablir le service
- Euronat a trouvé un compromis avec le SMICOTOM : le centre fait la collecte sur son terrain et est payé pour ce service par le SMICOTOM qui est financé par le TEOM.

Collecte des déchets au CHM (2)

- Les associations du CHM et plusieurs usagers du centre ont décidé de poursuivre l'action juridique avec un avocat
- Bientôt une médiation entre nous et le SMICOTOM aura lieu au tribunal.
- Nos buts pour cette modération sont :
 - Le rétablissement du service public dans le CHM
 - la non-création d'une zone spéciale pour le CHM avec des coûts élevés, mais son intégration dans la zone de Vendays-Montalivet.

RSN communique avec les usagers du CHM

- 2 « Apéros naturistes » en juin et en août
- 2 vide greniers en juillet
- Stand information au vide grenier du CHM
- Bulletins d'information
- Site internet et page Facebook
- L'Assemblée Générale